DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

N° Dossier : DP 077 164 26 0 0007

Déposé le : 01 octobre 2026

Affiché le : 03 novembre 2026

Bénéficiaire (s) : M. Olivier FEGUEUX

Nature du projet : Installation d'un portail coulissant.

Surface de plancher : Néant

Superficie du terrain : 720 m^2

Informations supplémentaires :

Références cadastrales : C 52 (11 rue Robert Schuman 77830 Échouboulains)

Le dossier peut être consulté à cette adresse :

Mairie d'Échouboulains
3, place de la Résistance
77830 Échouboulains

Droit de recours :

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).

Mise en ligne le : 03/11/2026 15:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Echouboulains
https://www.intramuros.org/echouboulains/documents_administratifs/85844